

Direction du Développement URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE Droit des Sols

- 5 JUIL. 2023

٧°

Pole Urbanisme ENEDIS

LE MANS METROPOLE

Direction du DEVELOPPEMENT URBAIN -FONCIER

16 Avenue Francois Mitterrand

72039 LE MANS CEDEX 9

Téléphone :

02 51 36 47 57

Télécopie:

Interlocuteur:

Courriel:

pdl-urbanisme@enedis.fr CHARTIER Louis

Objet:

Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

LA ROCHE-SUR-YON, le 05/07/2023

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PA07209523Z0004 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse:

ESPACE PUBLICS

72190 COULAINES

Référence cadastrale :

Section * , Parcelle n° VOIE PUBLIQUE

Nom du demandeur :

LE FOLL STEPHANE

Compte tenu des informations reçues concernant ce projet et sans précision particulière de votre part, nous avons considéré que ce projet n'a pas d'impact sur l'alimentation électrique. Par conséquent, aucune intervention n'est nécessaire sur le réseau public de distribution d'électricité.

Cette réponse reste valable sur la base des hypothèses précédentes pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Le pétitionnaire ne souhaitant pas de nouveau raccordement, son projet sera raccordé sur le branchement existant. Dans le cas où le pétitionnaire changerait d'avis, il faudra refaire une consultation auprès de nos services en indiquant la puissance souhaitée du nouveau raccordement électrique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Louis CHARTIER

Votre conseiller



